

# PV Conseil d'établissement - École internationale de Montréal

## Le mardi 18 février 2020, école secondaire

---

### Présents

Émilie Bélanger, parent du primaire et présidente du CE  
Claudie Lévesque, déléguée du comité de parents CSDM et parent du primaire  
Pascal Cyr, parent du primaire  
Louis-Antoine Blais-Morin, parent du primaire  
Geneviève Janveau, parent du secondaire (mandat d'un an)  
Nicolas Légaré, parent du secondaire  
Geneviève Emond, parent du secondaire  
Émilie Guertin, parent du secondaire (substitut)

Danya Vidal, enseignante primaire  
Houda Bakas, enseignante primaire  
Caroline Berger, enseignante secondaire

Robert Desalliers, représentant du service de garde  
Tammy Salame, conseillère pédagogique IB au secondaire  
Alexandra Latour, surveillante d'élèves au secondaire  
Soledad Neira, psychoéducatrice primaire et secondaire

Zoé Bellemare-Alford, élève secondaire  
Wassim Karim Outaleb, élève secondaire

Luc Claude, directeur  
Chantal Laurin, directrice adjointe EIMS

Isabelle Després, parent du secondaire (substitut, non participante)

### Absents

Marwa Ahmed, parent du secondaire  
Élie Dagenais, enseignant secondaire  
Nadia Gray, directrice adjointe primaire

---

1. Ouverture de la séance : La rencontre débute à 19h05.
2. Mot de bienvenue : *Mme Bélanger* souhaite la bienvenue à tous.

À la suite à l'entrée en vigueur de la loi 40 (8 février 2020), *M. Claude* informe le CE de la procédure à suivre jusqu'à la transformation complète des commissions scolaires en centres de services, prévue le 15 juin 2020. La composition du CE ne changera pas jusque-là, son rôle en deviendra ensuite accru. Tous les membres des nouveaux conseils d'administration et des conseils d'établissement devront notamment suivre une formation. Des informations plus précises suivront au fur et à mesure des avancées dans ce dossier.

3. Adoption de l'OJ : OJ approuvé à l'unanimité.

4. –

5. Adoption PV janvier 2020 et suivis

Au point 13, *M. Claude* précise qu'il est bien question des écoles du Vitrail et de Face, et non de l'école Étoile filante.

Au point 14, *Mme. Bélanger* précise que la lettre va être envoyée et non pas qu'elle a déjà été envoyée.

*Mme Janveau* propose l'adoption de l'OJ avec les deux précisions mentionnées, *M. Blais-Morin* seconde.

Suivis :

État des inscriptions, choix de cours 2020-2021: *M. Claude* informe le CE qu'un cours profil sciences humaines sera ouvert en 5<sup>e</sup> sec. pour un petit groupe de 16 étudiants (13 ont choisi cette option et 3 ont choisi l'option plein-air ; ces 3 étudiants ont été rencontrés par la direction et ont accepté de rejoindre le groupe sciences humaines). Les élèves concernés sont très heureux de cette opportunité de choisir une option autre que le profil maths/sciences.

Il n'y aura pas d'autre option que maths/sciences offerte en 4<sup>e</sup> sec. (seulement 3 demandes ont été reçues pour le cours de CST). *M. Claude* a l'intention de poursuivre l'offre de ces nouvelles options l'année prochaine.

*Mme Salamé* précise que la situation n'est pas catastrophique. Tous les élèves de l'EIMS obtiennent leur DES, mais nous souhaitons offrir des choix à nos élèves pour qu'ils vivent heureux jusqu'à la fin de leur parcours avec nous.

*Mme Bélanger* a envoyé les lettres préparées en janvier relatives à la loi 40 à la CSDM et au MEES. Elle a reçu des accusés de réception.

6. –

7. Conseil étudiant

Les étudiants du conseil étudiant sont engagés dans la préparation de l'activité du relai pour la vie. C'est une activité de grande ampleur pour eux. Ils participeront à une formation ce vendredi 21 février pour les guider dans cette organisation.

Ils prépareront ensuite les activités de la semaine de la culture qui aura lieu du 23 au 26 mars 2020 (26 mars = sortie à la cabane à sucre).

8. Fondation et OPP

*M. Claude* a une réunion avec *M. Cambon* de la Fondation dans les prochains jours. Il donnera des nouvelles sur les activités de la fondation au prochain CE. **Suivi à effectuer.**

9. Activités éducatives, culturelles ou sportives

9.3 EIMS. Sortie 5<sup>e</sup> sec. 17 élèves iront au Concours Pont-Pop à l'École de technologie supérieure (ETS) le 24 février 2020; 330\$ au frais de l'école.

*Mme Lévesque* propose d'accepter la sortie. *Mme Janveau* seconde.

10. –

11. –

12. Grille-matière au primaire

*M. Claude* présente la grille-matière du primaire.

*Mme. Guertin* demande pourquoi la musique a été retiré du programme de l'EIMP. Précision : il y a maintenant 6 ans.

*Mme Vidal* explique que le choix a reposé sur le fait que plusieurs élèves font de la musique en privé et que le cours d'art dramatique offre plus d'occasions pour les élèves de bouger et de s'exprimer, tout en réduisant l'anxiété. L'équipe-école apprécie également beaucoup la manière dont M. Francis s'intègre dans les travaux des modules.

*Mme Emond* précise que des activités musique ont été ajoutées à l'offre parascolaire de l'EIMP à la demande des parents.

*Mme Laurin* mentionne, qu'au secondaire, il est difficile de remplir les activités musique offertes en parascolaire. Elle le déplore.

La grille-matière au primaire est acceptée à l'unanimité.

13. Consultation sur la normalisation des critères de répartition des ressources à la CSDM

Le CE a été consulté sur la normalisation des critères et le formulaire en ligne a été rempli.

Des notes ont été ajoutées au formulaire concernant : la protection du fonds 4 (fonds de réserve), éviter que les écoles absorbent les coûts pour les absences prolongées du personnel; une demande de gradation des octrois de financement en lien avec les indices de défavorisation des écoles (pour ne pas que le changement soit trop drastique particulièrement entre les rangs centiles 6 et 7); une demande pour que toutes les cotes d'élèves en haut de 10 soient pondérées pour obtenir un financement répondant aux besoins, notamment pour les élèves TDAH.

Un échange porte sur la question des élèves doués ou à haut potentiel. *Mme Laurin* mentionne que les besoins de services pour ces élèves sont en augmentation au secondaire. *Mme Berger* le confirme.

#### 14. Dossiers des comités

##### 14.2 Sécurité aux abords des écoles :

*Mme Lévesque* aimerait que *Mme Gray* poursuive ses appels à l'arrondissement pour le déneigement car elle remarque une différence cette année dans la manière et l'efficacité dont le déneigement est effectué sur la rue Coolbrook (EIMP).

*Mme Lévesque* pose la question de la date de remplacement de la porte d'entrée de l'EIMP (début de séance). *M. Claude* confirme que la porte sera remplacée d'ici la fin de la journée (18 février).

Comité de parents secteur ouest. *M. Cyr* a assisté à la dernière rencontre. Il partage qu'en ce qui concerne les points de déneigement, collecte des ordures et compost, la suggestion est de déposer une plainte au 311 et d'obtenir un numéro de dossier. Demander ensuite aux parents d'appeler à leur tour et d'ajouter leur nom au même dossier. Plus il y a de noms associés à un dossier, plus il sera traité en priorité. Il est suggéré que *Mme Gray* partage son numéro de dossier avec les parents.

##### 14.3 PTDRI :

*Mme Bélanger* a composé la lettre pour les parents (suivi du CE de décembre 2019). Elle précise que la lettre propose la formation d'un comité consultatif de parents pour faire des recommandations à la CS (centre de services) en vue du potentiel déménagement temporaire prévu de l'EIMP pendant les travaux de réfection du bâtiment. Elle enverra la lettre au CE pour avis dans les prochaines semaines. **Suivi à effectuer.**

#### 15. Grille critères de sélection de la direction d'école

Le CE a rempli le formulaire de manière exhaustive l'année dernière. *Mme Bélanger* distribuera cette liste au CE au mois de mars pour discussion et éventuelle bonification. **Suivi à effectuer.**

#### 16. Politique de retards au primaire

*M. Claude* présente le contexte de cette nouvelle politique d'assiduité pour l'école primaire. Il explique que l'objectif est de se donner une structure dans la gestion des retards au primaire afin de regrouper les interventions auprès des élèves et des parents. Il indique que dans certains cas, la situation est devenue problématique. Il fait référence à des élèves retardataires *chroniques* plus qu'aux retards habituels occasionnels. Il distribue aux membres du CE une copie du document présentant la politique d'assiduité.

*Mme Lévesque* s'oppose à la réception du document de cette politique. Elle considère que la direction ne peut pas imposer une telle politique qui implique une modification au *code de vie* de l'élève et que le CE doit passer au vote. *M. Claude* rappelle la distinction entre le *code de vie*, qui demande une approbation au CE, et les *règles de vie*, qui relèvent de la gestion courante de l'école. Selon lui, cette politique se positionne sur des *règles de vie* à l'école primaire. *Mme Lévesque* est particulièrement sensible à la mention de l'inscription des retards au bulletin de l'élève. Elle considère que la situation routière qui prévaut encore actuellement, liée aux travaux sur l'échangeur Turcot, nécessite une gestion spéciale des retards.

*M. Claude* précise qu'il amène cette politique en tant que point d'information. Une décision devra être prise quant à son approbation au prochain CE au mois de mars. **Suivi à effectuer.**

*Mme Emond* mentionne que cette discussion soulève la question de la mobilité sur le chemin de l'école et devrait faire l'objet d'une discussion quant à ce que nous souhaitons comme communauté scolaire. La réduction du nombre de voitures aux abords de nos écoles pourrait aussi limiter l'insécurité et le stress associés aux déplacements. La plupart des enfants peuvent marcher à l'école. Une solution collective pourrait être trouvée. Ce commentaire inclus également l'EIMS. **Suivi à effectuer. Ajout OJ mars.**

17. –

18. Comité de quartier

Qu'arrivera-t-il avec le comité de quartier qui était dirigé par les commissaires scolaires ? *Mme Bélanger* dit que ce comité était sympathique mais qu'elle n'était pas sûre de sa valeur ajoutée. Il n'y avait pas de grands enjeux débattus ou décidés dans ce comité qui se rencontrait 4 fois l'an.

19. –

20. Comité de parents CSDM

Le comité de parents de la CSDM avait lieu ce soir (18 février). *Mme Lévesque* a choisi d'assister à notre CE. Elle fera un suivi lorsqu'elle recevra le PV de la rencontre.

21. Vie de l'école : semaine de la persévérance scolaire

Des activités spéciales pour la semaine de la persévérance scolaire ont lieu cette semaine à l'EIMS : des conférences en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sec. (autres métiers, changement de métiers, le bonheur au travail).

*Mme Laurin*, en collaboration avec les titulaires de classe, a préparé une carte pour chaque élève de l'EIMS mentionnant une qualité. Les cartes seront distribuées jeudi 20 février. Le personnel de l'EIMS - et de l'EIMP - souligne l'exceptionnel engagement de *mme Laurin* et de la direction dans ce projet pour les élèves. Le CE félicite l'équipe-école pour cet engagement.

*Mme Laurin* partagera les réactions des élèves au prochain CE.

22. –

23. Date de la prochaine rencontre : mercredi 25 mars 2020 à 19h à l'EIMS

24. La séance est levée à 21h23

Geneviève Emond, le 23 février 2020